

Les personnes en GIR 5 et 6 ont-elles besoin d'aide ?

La mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, dans les mois à venir, et notamment son élargissement aux personnes classées en GIR 4, dont il est dit qu'elles présentent une dépendance moyenne, renvoie au débat soulevé par la PSD en son temps, de la corrélation entre le Groupe Iso Ressource et le besoin.

Par ailleurs, l'on peut s'interroger sur le sort qui sera réservé aux personnes classées dans les GIR 5 et 6, qui devraient rester à la charge des régimes de retraite. Toutefois, là encore, l'expérience de la PSD, et ses conséquences sur l'action sociale des régimes de retraite, aggravée par l'actuelle position de certaines CRAM refusant l'accès au bénéfice de la prestation aide ménagère pour des personnes en GIR 5 et 6, alimente les inquiétudes des services.

La pénurie de moyens a depuis longtemps entraîné un saupoudrage des heures dans de nombreuses régions, au détriment d'une réflexion sur l'adéquation entre besoin d'aide et quantité d'aide.

Certaines régions ont été plus épargnées, comme l'Île-de-France, permettant aux services, jusqu'à une période récente, d'obtenir des prises en charge quantitativement plus adaptées.

A cette situation, déjà ancienne, mais particulièrement aggravée d'après les témoignages du réseau, se rajoute un discours de l'ordre de la « croyance », tendant à affirmer que les personnes en GIR 5 et 6 n'auraient pas besoin d'aide, ou qu'une intervention de femme de ménage serait suffisante ; dans le meilleur des cas, l'on parle de prévention dans ces situations.

Nous avons voulu en savoir plus en recueillant auprès de quelques services du réseau des situations de personnes classées en GIR 5 et 6 et avons rédigé un document diffusé auprès du Ministère et des régimes de retraite (bas de page : Florence Leduc, Paloma Moreno, « De la grille AGGIR au besoin d'aide, situations des personnes en GIR 5 et 6 », 27 juillet 2001)

Nous avons examiné, pour chaque personne concernée les variables discriminantes, seules prises en compte dans la détermination et du GIR, puis les variables illustratives responsables dans tous les cas du détachement d'une demande d'aide dans le registre des activités instrumentales.

Nous avons été frappées par le décalage entre le classement dans la grille AGGIR et la réalité du besoin décrite par les responsables de secteur et infirmières coordinatrices ayant participé à l'évaluation individuelle de ces situations.

Des difficultés physiques

Le grand âge peut être responsable d'incapacités handicapantes pour la vie quotidienne ; ainsi Monsieur M., 94 ans, est veuf et vit seul. A part pour les déplacements extérieurs où il est noté en B, il ne présente à priori aucune dépendance grave et tous les autres items sont classés en A.

Mais, voyant de plus en plus mal, ayant des problèmes d'équilibre et une perte de l'agilité, il ne s'occupe plus de sa gestion, ne fait pas les courses, ne prépare pas les repas (mais il mange seul un repas préparé, ce qui lui vaut un A dans la variable discriminante alimentation !). La famille, relativement éloignée, vient tous les jours de la semaine, Monsieur M. a besoin d'une aide pour les activités quotidiennes.

La maladie peut entraîner des restrictions d'activité ; ainsi Mme D. n'a que (!) 73 ans ; elle souffre d'insuffisance respiratoire et doit être placée sous oxygène quotidiennement. Elle s'arrange, à son rythme pour effectuer seule, ou presque les actes essentiels : elle fait sa toilette, s'habille, se déplace seule, sauf à l'extérieur ; mais elle ressent une immense fatigue à chaque mouvement, et elle ne peut faire ses courses, préparer ses repas, entretenir son logement sans l'aide d'une aide à domicile, qui en outre l'encourage à prendre ses repas.

En l'absence de famille proche, Mme D. a besoin d'aide chaque jour.

Des difficultés psychiques

La dépression a accompagné Mme P. tout au long de sa vie, âgée de 88 ans, elle est capable d'exécuter les actes essentiels sans aide ou avec une aide partielle et ponctuelle ; mais par ailleurs, elle ne peut mener à bien les autres actes ayant trait aux variables illustratives ; malgré une famille proche, le passage quotidien d'une aide à domicile est nécessaire, pour stimuler, pour tenir compagnie, mais aussi pour effectuer une surveillance.

L'alimentation n'est pas le souci de M. J. A 84 ans, il se déplace et sort seul ; il est peu soucieux de l'entretien de son logement, mais surtout il ne s'alimente pas s'il n'y est pas incité ; outre les courses, l'entretien du logement et la préparation des repas, l'aide à domicile doit ainsi s'assurer que M. J. s'alimente régulièrement.

L'épuisement de Mme T. est du aux soins qu'elle prodigue à son époux ; elle souffre de diabète, a de l'arthrose et a bien du mal à satisfaire aux sollicitations constantes de son mari. Elle doit être soulagée dans les tâches de la vie quotidienne, mais aussi soutenue et stimulée.

Un extérieur bien lointain

Le confinement de Mme G., 73 ans, est difficile à vivre. Suite au décès de sa fille, et vivant en fauteuil roulant, elle a besoin d'aide pour les repas et l'entretien ; mais surtout elle souhaite sortir accompagnée, ne supportant pas de rester seule « enfermée » toute la journée chez elle.

Ces situations ne représentent que quelques exemples parmi d'autres, parmi ceux que nous avons recueilli, parmi ceux qui font la quotidienneté des services. Nous n'apprenons rien, et là n'est pas notre ambition, à ceux et celles qui déterminent la qualité et la quantité d'aide requise ; mais ils se heurtent, trop souvent, à la difficulté d'obtenir les moyens adéquats.

C'est pourquoi nous avons souhaité faire savoir que besoin d'aide et Groupe Iso Ressources font bien mauvais ménage !

Nous avons aussi souhaité faire savoir que si l'APA, dans ses objectifs souhaite inclure au bénéfice de la prestation d'aide à domicile un grand nombre de personnes dites dépendantes (GIR 1 à 4), les Pouvoirs publics doivent avoir à cœur de solvabiliser toutes les personnes en situation de besoin d'aide, en se dotant d'outils d'évaluation individuelle adéquats.

Florence Leduc